

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lavoine, 8 juin 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (99r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lavoine, 8 juin 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41848>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 juin 1861](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Lavoine](#)

Lieu de destination Esquéhéries (Aisne)

## Description

Résumé Godin avertit Lavoine qu'il doit retirer son cheval de chez lui dans un délai de 24 heures contre remboursement de la somme qui lui a été prêtée.

## Mots-clés

[Animaux](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Genève le 8 juillet 1668

Approuver la main

de L'Esquerré

je vous prie de vous prémunir  
que si dans une échec de 24 heures  
vous ne mez receu votre apural de chy au  
water remboursement de la somme que  
je vous ai avancé il sera mis dans  
un lieu public et mis à des frais

je vous prie de ne faire

Genève